

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 4

Artikel: Les salami de Boniface
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1^{er} étage).

- Causeries du « Conteur vaudois ». — Choix de morceaux français et patois, prose et vers, parmi les plus populaires. Illustrations de Ralph Fr. 1 50
- Favey, Grognoz et l'Assesneur, récit humoristique des aventures de trois Vaudois, à Paris, à Berne et Fribourg, pendant le Tir fédéral. Illustrations de Ralph et de J.-H. Rosen » 2 50
- La vilhe melice daô canton de Vaud, par C.-C. Denéréaz » 1 —
- L'histoire de Guyaume-Té, par L. Favrat (encore quelques exemplaires) » 0 20
(Par poste, fr. 0,32 en timbres.)

LA RIONDÈNA ET LA VATSE

N^è jamé vu pe grand bordon
Que Manguelion de pè Sèryon,
— On certain corps que crètiqavé

Et que tot lo dzo ie ronnavé. —
L'ètai « précôt dâi ronnéri »,
Qu'on desâi à la frèteri.

Rein n'ètai jamé à sa potta :
Nion cein, pardieu, vavâi 'na gotta
Que li, à cein que preteindâi.

— Eh ! lài pouâi fière su lè dâi. —
Su lè fenne, ie failâi l'oude :

« Foudràï pouâi à tote lau eillioure
Lo mor ! » Et lè municipalità,

Lè dzuzdo, lè z'authorità,
L'ètant, que desâi, dâi patraque,
Dâi toupin ao bin dâi barjaque.

Menâve la leinga assebin
Contre cli qu'a fé lo tserpin,
Lo bliâ, lo resin, lè fénasse,

Lè fémalle et lè lemasse.
Allâ pi, l'a èta punâ

Et l'è cein que vo vu contâ.

On certain dzo, aprî veneindze.

(Crâio que l'ètai 'na deimeindze),

Cutsi ao mâitet de son prâ,

Manguelion desâi : « Tot parâ,

Lo bon Dieu vayâi pas 'n'istière

Que l'a fé dinse lè z'affère

Et betâ dein noûtre z'ottô

Dâi bîte de doze quintau,

Quemet lè bolet et lè failie,

Lè bèrou, tote lè z'armaille

Que ne pouant pas pi lau verî,

Que sant tote lè ein on moui

Dein dâi très tot petit z'ètrabliio.

Et pu, eilli melion dau diabliio

Betâ dein lè z'air, lè damon,

Iô l'a de la pllièce à tsavon,

Tote cliiau crouûte z'izelette.

Cliiau riondène, cliiau z'aluvette !

L'è per lè qu'èin pào dâi tsiron.

Mè, l'aré met vatsé et modzon

Su lè niolan avoué dâi z'âle,

Per lè, pe hiaut que cliiau sapalle.

Pu l'aré met ti lè z'ozî

Su lè prâ, vè lè pequozî. »

Tandu que dinse dèvesâve

Manguelion, et que teimpêtâve,

Se cutse ao mâitet de son prâ

Et coumeince adan à ronfliâ.

Quand, tot d'on coup, onna riondèna

Que l'avâi trào roua d'aveina

Et qu'avâi lo pétro gonclliâ
Laisse corre on bocon de cliâ, —
Onna bin galéza cailletta —
Que tsi, sein fère tant de chetta,
Dessu lo nâ à Manguelion.

— « C'osse ne cheint pas lè z'ugnon,

Que fâ adan noutron ronnière,

Et l'èin su quitto po la pouère.

Tot parâ, l'èté rido guieu

De pouâi crètiqâ lo bon Dieu :

Se l'avâi betâ su la niola

Lè valse, ma fâi quinna gâola

L'aré ora. Câ, su lo nâ,

N'è pas onna crouûte caillâ

Que l'aré reçu !... ma, 'na bâzoa

Grocha quemet la Tor de Gâzoa. »

MARC A LOUIS.

Connait les usages. — M. et M^{me} *** sont en soirée.

Le cocher, la cuisinière et la femme de chambre, estimant que quand des maîtres s'amuseent les domestiques en peuvent bien faire autant, se sont confortablement installés au salon.

Ils se prélassent dans les fauteuils de moquette et font d'agréables comparaisons entre les crus les meilleurs du bouteiller de leurs maîtres.

Jean, le cocher, agrèmente cette dégustation de deux ou trois londrès, empruntés également à la provision de Monsieur, qui est très difficile.

Soudain, Monsieur *** apparaît à la porte du salon... sans s'être fait annoncer.

— Parfait !... parfait !... Eh ! elle est forte, celle-là, mes bonnes trônent au salon et Monsieur mon cocher fume mes cigares auprès de ces dames !

Alors, Jean, d'un air digne, presque offensé :

— Pardon, monsieur, j'ai demandé à ces dames si la fumée ne les incommodé pas ! — (Onry).

LES SALAMI DE BONIFACE

CES jours derniers, un entrepreneur lausannois vit arriver chez lui un ouvrier maçon venu tout droit de son village du Piémont. C'était un brave homme qu'il occupait depuis plusieurs années.

— Ah ! c'est vous, Boniface ! Parions que vous ne voulez pas que je vous rembauche ! fit-il avec jovialité.

— Que si, moussieu, que si ; ze me souis dit : « Du moment que le travail il va bien à Lausanne, tu vas y retourner, et sicure le moussieu il te reprendra ! »

— C'est entendu, mon brave Boniface.

— Mâ, ze me souis dit encore : « Le moussieu il a été touzours content de toi, pourquoi tu travailles de ton mieux, pourquoi tu n'es ni ouvrier anarsiste ni ouvrier syndicaliste, et si tu ne dis rien à personne, il te donnera 70 centimes de l'heure. Et poui, moussieu (tapotant un veston rebondi), z'ai là dans ma posse ouvrier bon salamé.

— Boniface, vous êtes un gros malin ; va pour les 70 centimes. Seulement : motus !

— Sicure ! Les 70 centimes, ils restent enterrés dans le tombeau de mon cœur.

— Eh bien, à demain, mon ami.

— Si, mâ z'ai amené le fils, Giuseppe. L'année passée, vous lui donniez 50 de l'heure comme porte-mortier. Maintenant l'est ouvrier garçon grand et fort, et manze la polenta comme ouvrier homme. Alors, ze lui ai dit : « Puisque tu manzes la polenta comme ouvrier homme, tu dois gagner comme ouvrier homme. » Donc l'est bon auzourd'hui pour manœuvre, et lui donnerez bien, sans vous commander, 60 centimes de l'heure ?...

— Soit, essayons de Giuseppe comme manœuvre.

— A 60 centimes de l'heure ?... Ze vous dirai que z'ai dans ma posse ouvrier autre salamé.

— A 60 centimes, vieux farceur !

— Vous serez bien satisfait, pourquoi l'est ouvrier garçon zentil tant et tant. Mâ, le petit Pietro, l'autre mien fils, l'est aussi ouvrier zentil garçon, et intelligent comme ouvrier maître d'école. Ze l'ai pris avec moi, lui aussi. N'est pas très grand, n'est pas très fort encore, mâ fera bon service comme petit porte-mortier, à 50 centimes de l'heure. Et pouis, z'ai ouvrier troisième...

— Un troisième fils à caser ?

— Euh ! Madonna ! non, ouvrier troisième salamé dans ma posse.

— Votre veston est donc une charcuterie !... Enfin, puisque vous avez amené votre cadet, prenons-le.

— A 50 centimes de l'heure ?

— Oui, finassier que vous êtes !

— Il les gagnera bien, pourquoi l'est vil comme ouvrier écuréuil, et s'il porte pas toute la sarze en oune fois, la porte en deux fois aussi vite qu'en oune. Ze le surveillerai du reste, et le grand-père aussi le surveillera. Pourquoi ze vous dirai que z'ai amené le mien père avec les petits. L'est ouvrier peu sur l'âze, le père, ne peut pas faire le maçon ni le manœuvre ; mâ sera bien profitable à moussieu pour les commissions, et coûtera pas grand' soze : 55 centimes de l'heure. Et dans la posse...

— Vous avez un quatrième salami !

— Non, l'est dans la posse du père, le quatrième.

— Ecoutez, Boniface, c'est bien parce que c'est vous...

— A 55 ?

— A condition qu'il ne soit ni sourd ni aveugle.

— Sourd et aveugle, Cristo ! il voit comme ouvrier aigle et entend comme ouvrier lièvre.

— C'est bien, Boniface, c'est bien... Je ne vous retiens pas davantage, il faut que je fasse la tournée des chantiers.

— Ze m'en vas aussi, moussieu, pourquoi le Baptiste il m'attend à la rue. Le Baptiste, l'est ouvrier cousin du beau-frère à la femme. Il m'a dit comme ça : « Tu pars pour Lausanne, Boniface ; moi, ze souis zamais été à Lausanne ; alors ze pars avec toi. » Ze pouvais pas dire non. Et l'est venu. Maçon, l'est pas ; manœuvre, non plus ;

l'est entre les deux ; peut faire un peu de l'un, un peu de l'autre, pourquoi de la force, de l'intelligence et de la braveté, l'en a tout comme l'un ou l'autre. Vous fera plaisir, le Baptiste, sûre, pour 65 centimes de l'heure. Et lui, il porte dans la posse deux salami, deux gros salami qu'ils sont été faits à Milano.

— Boniface, Boniface, vous allez me faire prendre les salami en horreur !

— Mâ, ils sont de première qualité, et le Baptiste...

— Amenez Baptiste et fichez-moi la paix !

— A 65 de l'heure !

— A 65 quand je l'aurai vu à l'œuvre... C'est tout, en fait de parents ?

— C'est tout, si, moussieu, pourquoi les autres, pauvres d'eux, ils sont été engagés pour Tripoli. V. F.

Ce sera charmant ! — M. et M^{me} X ont un fils prodige — du moins, c'est leur avis. — Ils veulent en faire un musicien célèbre. La nature l'a comblé des dons qui doivent assurer cette vocation.

L'autre jour, M. et M^{me} X avaient invité quelques amis à passer la soirée. On prodigua l'enfant prodige, qui ne s'exécuta pas toujours de bonne grâce.

Tandis qu'il jouait, sans souci des oreilles de ses auditeurs, un solo de flûte, sa mère, en extase devant son « grand homme », se penche vers sa voisine :

— Il a une voix délicieuse et nous lui faisons apprendre la flûte pour qu'il puisse s'accompagner en chantant. — (*Darçon*).

A TROIS

Naïveté ou ironie ? — C'était après le sermon, un dimanche de communion. Pasteur, chantre, conseillers de paroisse et sonneurs étaient réunis à la sacristie.

Tout en devisant, le pasteur en vint à se plaindre du peu de monde qu'il y avait eu à l'église le dimanche précédent, où il s'était, au dernier moment, fait remplacer par son collègue de la paroisse voisine.

— Voyez-vous, Monsieur le pasteur, observa François le sonneur, si vous aviez dit à l'avance que ce serait un autre ministre, il y aurait eu bien plus de monde, pour sûr !

Esprit de chez nous. — La coutume est très répandue dans notre canton de donner des sobriquets aux habitants de nos villages. Pour je ne sais trop quelle raison, ceux de Giez sont appelés, paraît-il, du surnom peu aimable de « couennes ».

Mais, à Giez, on a de l'esprit, et loin de se formaliser sottement de ce sobriquet, qui en vaut bien un autre, on y réplique avec malice et les rieurs sont le plus souvent volés. Seulement, ils ne sont pas toujours du même côté, témoin la jolie anecdote que voici :

Dans un village voisin de Giez demeurait un brave homme, affligé d'une obésité si débordante qu'un loustic de l'endroit eut tôt fait de le baptiser : « le Lard ».

Un jour, dans un joyeux banquet, notre homme se trouve placé entre deux bourgeois de Giez, connus pour aimer se divertir aux dépens de leur prochain.

L'occasion était bonne.

— Dites-voir, commence un des deux compères, pourquoi vous ont-ils baptisé « le Lard » ?

— Le Lard, pff, pff, pff, le Lard ! dit en soufflant le gros homme ; eh ! bien, y me disent « le Lard », parce que je suis entouré de « couennes » !

Une méprise. — Les vieilles gens parlent encore au village d'un pasteur qui fut autrefois très aimé de ses paroissiens. Bon vivant, vix

garçon, haut en couleurs et fort en voix, Monsieur le Ministre savait apprécier comme ils le méritaient nos bons vins vaudois. On le savait, et chacun s'empressait de lui offrir un verre, à l'occasion.

Lors de la collecte des Incurables, par exemple, personne n'oubliait à son égard la première des lois de l'hospitalité, en pays de vignoble, s'entend.

Ce jour-là, Monsieur le Ministre avait été faire la tournée coutumière dans un village éloigné de la paroisse. Chacun le reçut très bien, et, pour finir, la porte de la cave de Monsieur le syndic s'ouvrit toute grande pour laisser passer nos collecteurs, mis en gaité par le fructueux résultat de la journée.

Tard dans la soirée, on prit congé. Monsieur le syndic, ému de compassion envers le pasteur qui avait un long chemin à faire pour rentrer à la cure, ordonna à son domestique d'atteler lestement la « Grise ».

Monsieur le Ministre s'installa sur le char, le syndic prit les guides d'une main... sûre, et l'on fila sur la grand'route.

Fatigué de sa journée, sans doute, Monsieur le Ministre s'assoupit vite.

La route est cahoteuse. En sursaut, Monsieur le Ministre se réveille. Il fait nuit, et il ne peut distinguer les traits de son compagnon. Se souvenant vaguement des dernières paroles du syndic, il croit avoir affaire au domestique et juge de son devoir de s'intéresser à sa situation. Il lui frappe sur l'épaule :

— Dis-donc, Barbey, mon ami, est-on bien chez le gros syndic ? Es-tu bien nourri ? Te donne-t-il assez à boire ?..

Ne recevant point de réponse, Monsieur le Ministre se rendormit.

Le syndic ne lui en a pas voulu, dit-on.

S.-N.

Mises de bois

A la dernière mise de bois, à *** , un des acheurs dit à son voisin, en désignant le crieur :

— Y faudra nous veiller, vous savez ;... il a l'habitude de mettre les gens dedans.

— Ah ! oui... et comment ?

— Mais, c'est sûr ; il est en même temps agent de police.

Dans une commune voisine, on a depuis longtemps déclaré qu'aux mises lès « signes » ne sont pas admis.

Mais sur les affiches annonçant la mise et apposées partout, on lit : *Les « signes » ne sont pas admis.*

Le syndic de *** dicte les conditions de la mise au secrétaire, qui les transcrit à la machine à écrire.

— Eh bien, secrétaire, point à la ligne. Mettez à présent : « Les miseurs sont considérés comme définitivement engagés. »

On entend le tapotement des touches de la machine dont le secrétaire use d'une main encore peu exercée.

Et sur le papier, qu'il vient de dégager du rouleau, on lit : « Les miseurs sont considérés comme définitivement enrégés. » H.

Entre vieux « copains ». — Quelques vieux camarades dînent ensemble.

Tandis que l'un d'eux découpe la volaille, les plaisanteries, les quolibets d'un goût plus ou moins douteux n'ont pas de cesse.

— R. *** a voulu découper, fait l'un des convives, il sait bien pourquoi : c'est pour garder les bons morceaux.

— Oh ! non, réplique ce dernier, c'est tout simplement qu'en ma qualité d'ancien tringlot, j'ai l'habitude de ne pas manger avant d'avoir « gouverné ». H.

DE QUOI SE PLAINT-ON ?

LES nouveaux billets de banque fédéraux ont décidément une fort mauvaise presse. Et l'opinion ne leur est guère plus clémente. C'est un tollé général.

Mais, ils s'en moquent, nos billets ! Ils savent bien qu'ils ont de quoi se faire pardonner et que tout « laids » qu'ils soient — car c'est bien le qualificatif que d'aucuns leur ont donné — leurs adorateurs ne diminueront point et ne leur feront pas une cour moins assidue. Ceux qui en ont le plus en poche, de ces « affreux » billets, sont justement les moins enclins à leur reprocher leurs défauts.

Il n'y a au fond que l'art de lésé en cette affaire. Et encore n'est-ce là que l'avis de « Monsieur Tout le monde ». Ce niais, ce grand « imbécile », n'a-t-il pas le front, parfois, de trouver que l'art et les artistes sont deux choses souvent très différentes.

A présent, l'art, c'est comme le sphynx de l'antique mythologie. Le sphynx devrait sans pitié quiconque ne pouvait deviner l'énigme qu'il posait à ceux qui l'approchaient. Les artistes modernes auraient trop à faire vraiment de digérer tous ceux qui ne peuvent deviner le sens de leurs œuvres énigmatiques ; ils se contentent de les regarder dédaigneusement du haut de leurs piédestaux et de les anathémiser s'ils osent élever trop la voix. Silence ! les Beotiens.

Et les Beotiens n'ont qu'à se taire ; ils n'y connaissent rien.

Qu'ont-ils à murmurer ? De quoi se plaignent-ils donc ?

Le bûcheron et le faucheur de nos billets de banque, puisque c'est d'eux qu'il s'agit ici, ne sont pas, comme on le croit naïvement, le bûcheron dont la hache mordant le tronc sonore des grands arbres ébranle l'écho de nos forêts ; le faucheur dont la faux inexorable tranche « avec un rythme cadencé » la souple tige des blés d'or.

Ce sont le bûcheron « de Monsieur X. » et le faucheur « de Monsieur Y. ». Distinguons. Ils ne sont pas de même famille que ceux que nous connaissons ; de là, naturellement, qu'ils n'ont pas même tournure. Tout ce qu'ils ont de commun c'est la faux et la hache ; encore n'en usent-ils pas de semblable façon que leurs homonymes, à voir leur attitude.

Ou bien encore, serait-ce que de la nature et des artistes, l'un s'est trompé. Qui sait ?.. Oh ! ce ne sont évidemment pas les artistes.

L'amour de l'art à la campagne. — Paysanne (au peintre en séjour chez elle). — Ne voudriez-vous pas me peindre de nouveau un tableau comme l'année dernière ? Vous savez celui qui avait beaucoup de couleurs !

Le Peintre. — Est-ce qu'il vous a donc bien plu ?

Paysanne. — Oh pas précisément.. mais c'est parce que les mouches y restaient si bien collées !

Choc en retour

Un violent incendie s'est déclaré dans une localité de la Suisse allemande. Les pompiers, affairés, procédant au sauvetage du mobilier. Dans une chambre du troisième étage, dont déjà le plafond est en flammes, deux pompiers s'efforcent de faire passer par la fenêtre une armoire à glace. Soudain, la corde passée autour du meuble casse. Celui-ci, précipité dans le vide, s'en vient choir avec fracas sur la tête d'un imprudent curieux.

Un cri d'effroi part de la foule : « Quelle horreur ! Le pauvre homme est perdu ! »

On vole à son secours. Mais se dégageant des débris de l'armoire à glace, complètement mise en pièces, l'homme se redresse et sourit à l'entourage, qu'il regarde d'un air surpris, comme